



Edito

Après plusieurs mois de travail pour répondre aux exigences du référentiel national « Qualité Tourisme », l'Office de Tourisme du Pays de Pamiers a obtenu la marque. C'est une grande satisfaction pour les administrateurs et le personnel de notre structure qui va disposer ainsi d'un formidable outil de professionnalisation au service de nos visiteurs et à votre service.

Répondre aux 160 points que compte le référentiel a été un grand défi. Cela nous a obligé à remettre en question nos habitudes de travail et à modifier nos comportements, pour rendre notre structure encore plus performante. Parmi les 160 points du référentiel l'accueil reste le plus important. Sa qualité est aujourd'hui essentielle pour faire face à une concurrence, rendue plus dure par l'évolution fulgurante d'internet. Nos conseillers en séjour, par leur formation et les outils mis en place par Qualité Tourisme, sont en mesure aujourd'hui de personnaliser cet accueil et de marquer ainsi leur différence. Nos meilleurs ambassadeurs sont nos visiteurs. Prendre en compte leur profil, leur environnement, leur proposer ce qui correspond le mieux à leurs attentes, est la meilleure façon de les satisfaire et de les fidéliser. La qualité est aussi étroitement liée aux services et prestations des professionnels du tourisme, des collectivités et institutionnels. Chacun est engagé, conscient que la qualité se doit d'être à tous les niveaux. Notre territoire a des atouts, la qualité est un plus qui peut nous permettre de le distinguer des autres.

Bien à vous

Le Président
H. LOPEZ

La marque Qualité Tourisme en quelques chiffres

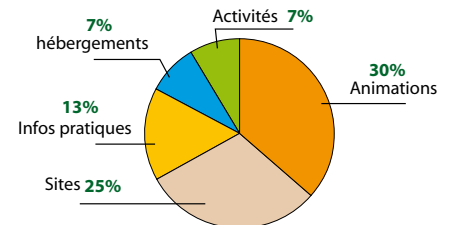


- ◆ + de 3 000 heures de travail
- ◆ 160 points de référentiel
- ◆ 120 références de classement créées
- ◆ 44 fiches d'instruction et 50 fiches modèles rédigées
- ◆ Sur 3 200 Offices de Tourisme en France, 176 sont marqués dont 14 en Midi-Pyrénées et 2 en Ariège

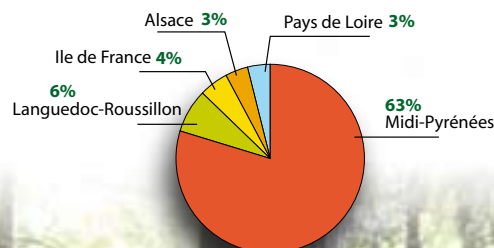
Année 2011, bilan

18 000 contacts à notre bureau d'accueil, 46 155 visites de notre site internet, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2010.

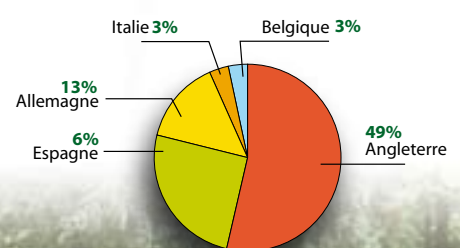
Répartition des demandes



Origine des demandes (France 85%)



Origine des demandes (Etranger 15%)



Guide touristique du Pays de Pamiers, une mine d'informations



Ce guide va permettre à nos visiteurs d'aller de surprises en découvertes, au fil des pages. Il révèle entre autres toute la richesse de notre patrimoine, mais aussi nos offres de loisirs, nos productions locales, nos services et notre culture.

Pour chaque thème développé, nous avons fait référence aux documents spécifiques édités par l'Office de Tourisme, la Ville de Pamiers, la Communauté de Communes, et le Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées. Cette coopération, indispensable, entre les différents organismes, nous a permis d'éditer un ouvrage exhaustif, dévolant de ce fait, le travail de chacun réalisé au service de tous.

Ce guide est à retirer à notre bureau d'accueil ou peut vous être envoyé sur simple demande par courrier, téléphone ou mail. Il sera très prochainement accompagné d'une carte touristique de notre territoire.

Randonnées pédestres, les nouvelles fiches sont disponibles



Les topo-guides des 12 sentiers de randonnée pédestre de notre territoire font peau neuve. Cette nouvelle édition a été réalisée avec une charte graphique mettant en avant les atouts naturels de notre territoire. Une rubrique « Brin de nature » invite à l'observation de notre faune locale. Les curiosités situés sur le sentier ou à proximité sont signalés permettant au randonneur d'agrémenter sa promenade d'éléments patrimoniaux ou naturels remarquables. Une agréable manière de découvrir ou redécouvrir notre beau Pays de Pamiers.

Agenda " Sortir ", format pratique



Nouveau format et nouvelle charte graphique pour l'agenda mensuel d'animations « Sortir ». Plus pratique avec ses dimensions de « poche », plus clair dans ses rubriques, cet incontournable document s'est adapté à ses utilisateurs. Diffusé à 6000 exemplaires dans les commerces, les administrations, les lieux de loisirs, les informations collectées sont également transmises à tout notre réseau média, sur notre site internet et sur le panneau lumineux implanté à l'entrée de Pamiers. Il assure

ainsi une large promotion des animations organisées par nos associations et les services culturels de la ville. Le « Sortir » a aujourd'hui 17 ans et sa régularité, la richesse de ses informations, ses différents lieux de dépôt, lui ont permis d'avoir cette longévité et le succès qu'ont lui connaît. Informations à nous transmettre vers le 15 du mois précédant la manifestation : sortir@ot-pamiers.fr

Taxe de séjour, mémento de fonctionnement

LES DÉCLARATIONS

● L'hébergeur doit chaque fin de mois compléter l'état mensuel et l'état trimestriel chaque fin de trimestre. Les états mensuels et l'état trimestriel doivent être transmis à l'Office de Tourisme selon l'échéancier suivant :

- Avant le 7 avril pour le 1er trimestre (Janvier, février, mars)
- Avant le 7 juillet pour le 2ème trimestre (avril, mai, juin)
- Avant le 7 octobre pour le 3ème trimestre (juillet, août, septembre)
- Avant le 7 janvier pour le 4ème trimestre (octobre, novembre, décembre)

● Ce qu'il ne faut pas faire :

- Renvoyer l'état mensuel avant la fin du trimestre
- Ne pas renvoyer les états mensuels ou trimestriels parce qu'ils sont néants.
- Renvoyer les états mensuels sans l'état trimestriel
- Renvoyer l'état trimestriel sans les états mensuels

LES RÈGLEMENTS

- Vous pouvez transmettre vos règlements avec la déclaration de fin de trimestre
- Vous pouvez attendre le titre de paiement envoyé par la Mairie de Pamiers mais vous devez respecter la date limite de recouvrement.

Pour tout renseignement ou conseil vous pouvez vous référer au guide pratique téléchargeable sur <http://infopro.pamierstourisme.com> ou faire appel à l'un de nos conseillers en séjour au 05 61 67 52 52

Idées balade pour vos visiteurs

Les parcours d'orientation à Cailloup



Autour de l'Eglise du Mas Vieux à Cailloup, sur une zone verte de 72 ha, vous trouverez 5 parcours

allant du niveau « découverte » au niveau le plus difficile. Un autre parcours initiatique est également proposé sur la butte du Castella. Cartes disponibles à l'Office du Tourisme ou téléchargeable sur le site pamierstourisme.com.

Parc nautique de Neptunia

La pause fraîcheur de l'été



Ce magnifique complexe vous propose différents équipements en intérieur et extérieur. En partie couverte : un bassin ludique

avec rivière à courant et jets d'eau, un bain bouillonnant, un plouf-parc avec jet d'eau et petit toboggan, un bassin de 25m. En extérieur : un bassin de 50m, un espace solarium et un espace ombragé équipés de bains de soleil. Buvette et petite restauration. Animations et jeux gratuits. Ouvert en juillet et août de 10h à 20h en continu. Renseignements à l'accueil de la piscine : 05 34 01 33 01